



**HAL**  
open science

## L'aménagement des salles de classe françaises

Fanny Sauzeon

► **To cite this version:**

| Fanny Sauzeon. L'aménagement des salles de classe françaises. Education. 2021. dumas-03514708

**HAL Id: dumas-03514708**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03514708v1>**

Submitted on 6 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



**UNIVERSITÉ D'ORLÉANS  
INSPE CENTRE VAL DE LOIRE**

**MÉMOIRE de recherche**

proposé par

**Fanny SAUZEON**

soutenu le 23 juin 2021

pour obtenir le diplôme du  
**Master « Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement, et  
de la Formation »**

Discipline : Sciences de l'Éducation

**L'aménagement des salles de  
classe françaises**

**Mémoire dirigé par :**

**Christophe MEUNIER**

Professeur d'histoire et de géographie, Centre de formation de Fondettes

**Jury :**

**Arnaud RASSINEUX**

Professeur d'éducation physique et sportive, Centre de formation de Fondettes



## **Remerciements**

Je remercie mon directeur de mémoire, Christophe Meunier, pour sa participation dans la définition du sujet et la rédaction de ce mémoire. Je remercie également l'ensemble des enseignants interrogés avec qui j'ai pu échanger, pour le temps qu'ils ont accordé à la transmission des données de terrain.

«Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnels, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.»

Signé le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

# Sommaire

Introduction .....	p. 5
I. La salle de classe : une histoire d'idéologies ? .....	p. 6
1. La salle de classe de la IIIe République .....	p. 6
1. a) Le contexte .....	p.6
1. b) L'aménagement de la salle de classe sous la IIIe République .....	p.8
2. La salle de classe poste-68 .....	p.10
2. a) Le contexte .....	p.10
2. b) L'aménagement de la salle de classe après mai 68 .....	p.11
3. Les expériences diverses .....	p.13
4. Présentation de la méthodologie de recherche : et aujourd'hui où en est-on ? Progrès ? Stagnation ? Recul ? .....	p.14
4. a) Présentation des enseignants .....	p.15
4. b) Résultats d'analyse .....	p.17
II. L'aménagement en « autobus » : un aménagement lié à un long héritage ...	p.18
1. Description des plans et des interactions dans la classe.....	p.18
2. Les motivations des enseignants .....	p.21
3. Analyse et interprétation .....	p.23
III. Un aménagement décentralisé : les îlots .....	p.27
1. Description des plans et des interactions dans la classe .....	p.27
2. Les motivations des enseignants .....	p.29
3. Analyse et interprétation .....	p.31
IV. Un mélange des différents types d'aménagements, reflet d'une certaine flexibilité des enseignants .....	p.35
1. Des enseignants flexibles : modification de l'aménagement de la classe ..	p.35
2. Des enseignants flexibles : importance de l'élève dans la mise en place du du plan de classe .....	p.38
3. Enseignants flexibles, classes flexibles .....	p.40
Conclusion.....	p.42
Bibliographie .....	p.44

# Introduction

La salle de classe est un espace qui suscite de nombreux souvenirs. Chaque personne possède une représentation de ce lieu emblématique du savoir par lequel nous avons, en grande majorité, transité, appris et grandi. Comme tout espace, la salle de classe est un lieu « agencé, c'est-à-dire organisé avec des objets localisés les uns par rapport aux autres » (P. Clerc, 2020). La charge du choix de cet aménagement est alors attribué à une ou plusieurs personnes, incités par les motivations qui leurs sont propres. L'aménagement, dans sa définition géographique, se traduit comme la « transformation volontaire d'un espace géographique au bénéfice de la société qui l'occupe » (Larousse, 2020).

Dans le cas précis de l'aménagement de la classe, la responsabilité de l'aménagement est attribué aux enseignants, usagers mais également auteur de cet espace dans lequel ils enseigneront à leurs élèves. Ainsi, le choix qui leur revient est bien souvent motivé par leurs méthodes de travail avec les élèves et leur vision de l'enseignement. D'ailleurs, selon M.-C. Derouet-Besson (1996), « l'idée que l'architecture des lieux d'école, leur disposition, leur équipement entretiennent un lien avec la pédagogie est une conviction ancienne. La volonté d'analyser ce lien n'a rien de nouveau ». De plus, l'espace peut être défini, selon Chabel et Heintz (2001), comme un « mode de communication » c'est pourquoi L. Frouillou (2017) considère que son organisation n'est « jamais neutre ».

L'aménagement de cet espace a su évoluer au fil des siècles, sans rester figé, au gré des évolutions parallèles de la société. Il est donc intéressant de se questionner sur la nature de l'aménagement des classes actuelles. Nous pouvons d'ores et déjà postuler que les enseignants émettent des choix d'aménagement qui découlent de leurs pratiques ainsi que de leur pédagogie. Cependant, ces choix qui découlent d'intentions et de stratégies spécifiques ont des répercussions sur les utilisateurs de cet espace. Ils possèdent, entre autre des effets sur le niveau de bien-être de ces derniers au sein de la classe qu'ils occupent durant une année scolaire. Le climat scolaire renvoie à la « qualité de vie à l'école. Il concerne les normes, les buts, les

valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école »<sup>1</sup>. Le lien entre le climat scolaire serein et la réussite des élèves a été démontré par la recherche scientifique. Le climat scolaire est d'ailleurs devenu un enjeu majeur de la politique publique pour l'Éducation nationale. Ainsi, l'aménagement des classes est à questionner régulièrement pour adapter au mieux les espaces d'apprentissages et permettre un climat de classe serein.

A travers ce mémoire de recherche descriptive, nous nous essaierons de répondre à la problématique suivante :

Comment les enseignants aménagent-ils leur classe ? Dans quels buts ? Pour quels effets sur les enseignants et sur les élèves ?

## **I. La salle de classe : une histoire d'idéologies ?**

### **1. *La salle IIIe République***

#### **1.a) *Contexte***

La Troisième République débute en France en septembre 1870 et s'achève en 1940. Ce changement de régime politique intervient à la suite de la chute du second Empire, gouverné par Napoléon III, concomitamment à la défaite de la France alors en guerre contre l'Allemagne.

Tandis que depuis de nombreuses années, l'instruction du peuple était aux mains de l'Église et prenait place de manière très inégale dans les écoles reli-

---

1 Climat scolaire et prévention des violences. (2021). Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. <https://www.education.gouv.fr/climat-scolaire-et-prevention-des-violences-11918>



gieuses, l'École devient petit à petit une préoccupation d'État avec la III<sup>e</sup> République. C'est au cours de cette dernière que prend forme une nouvelle politique scolaire. Les grandes lois fondatrices de l'École de la République sont ainsi votées lors du XIX<sup>e</sup> siècle dans le but de permettre à tous les enfants un accès égal à l'instruction. Grâce aux lois de 1881 et 1882, Jules Ferry, chargé de l'instruction et des affaires étrangères, rend l'instruction primaire gratuite, laïque et obligatoire de six à treize ans. À partir de cette date, l'École républicaine se détache définitivement du pouvoir et de l'influence de l'Église catholique. Cela allait de paire avec l'ambition de l'État de préparer les écoliers à devenir les futurs citoyens et électeurs républicains. L'École est alors un instrument politique de l'État qui vise aussi à faire des élèves des patriotes prêts à se battre pour le pays, en vue d'une revanche contre l'Allemagne. Cette ambition se retranscrit dans les programmes scolaires, en plus du lire écrire compter, les enseignants doivent désormais transmettre les valeurs de la République. Le programme est aussi bien porté sur les mathématiques, le français, l'histoire et la géographie que l'instruction morale et civique pour développer le patriotisme chez les élèves. Cependant, une distinction est faite entre l'instruction des filles et celle des garçons, chacun dans des établissements différents. Quelques enseignements varient aussi, tandis que les garçons procèdent à des exercices militaires, les filles suivent des cours de travaux à l'aiguille.

En raison des lois Ferry, et notamment de l'obligation scolaire, le nombre d'élèves de niveau scolaire primaire augmente en obligeant de nombreuses constructions d'écoles et le recrutement du personnel chargé de l'instruction des enfants. Bien souvent, au XIX<sup>e</sup> siècle, un instituteur est nommé pour plusieurs niveaux. Celui-ci se retrouve alors face à de nombreux élèves qu'il doit surveiller et instruire. Cette période est donc caractérisée par une forte autorité dans les salles de classe. Le maître est considéré comme supérieur à l'élève lui conférant une pédagogie « transmissive » aussi appelée « frontale ». La question de l'aménagement des écoles et des classes se pose alors pour répondre au mieux à ces problématiques de surveillance et d'instruction.

## **1. b) L'aménagement de la salle de classe sous la III<sup>e</sup> République**

La troisième République témoigne donc d'une réflexion nouvelle sur l'enseignement. Cette idéologie se reporte sur les aménagements spatiaux dans les salles de classe. Pour commencer, ces dernières sont peu à peu considérées comme lieu à la fonction éducative uniquement. Dès 1930, elles sont utilisées comme espace d'apprentissage à part entière alors qu'elles pouvaient auparavant constituer à la fois le logement du maître et son lieu d'enseignement. C'est au fil de ces réflexions nouvelles qu'apparaît le modèle de classe standard, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (Chatelet 1999, Le Coeur 2011) dirigé par de nouveaux textes officiels. Comme l'affirme P. Clerc (2020), ces textes concernent avant tout « la lumière, le mobilier, la place de l'enseignant et le dispositif spatial adopté ».

Ainsi, la salle de classe typique de la III<sup>e</sup> République ordonne un aménagement en « autobus », c'est-à-dire une disposition des tables en plusieurs rangées et colonnes qui placent les élèves face au tableau. En effet, cet aménagement répond à deux pratiques pédagogiques de la période (P. Clerc 2020). La première concernée est appelée le « simultané », un enseignant livre son savoir à un groupe d'élèves de niveau homogène. Il est ainsi placé face aux élèves pour leur livrer une leçon. La seconde pratique pédagogique est le « monitorat », pour laquelle les élèves les plus âgés surveillent et instruisent sous la direction d'un maître permettant l'accueil d'un grand nombre d'élèves de niveaux différents. Cela met en évidence le rôle du maître, présent pour instruire et surveiller. En effet, selon P. Clerc (2020) « dans les deux cas, le dispositif spatial mobilise les mêmes ressorts : la transmission et le contrôle ». Le maître, lui, prend place face aux élèves, sur l'estrade où se situe son bureau et à proximité du tableau. Positionné en hauteur, il lui est conféré une supériorité par rapport à l'élève qui lui doit le respect.

Le mobilier est, lui aussi, le fruit d'une réflexion de la part des institutions qui engendre son uniformisation. La salle de classe se compose de divers éléments qui servent le travail du maître et celui des élèves. Premièrement, les élèves sont installés sur des tables-bancs, mobilier prédominant de la classe qui permet aux élèves

d'être en position assise pour travailler. Elles sont composées de deux places et dotées du célèbre encrier pour droitier. Ces tables-bancs témoignent de la vision stricte du travail : les élèves doivent avoir une position « militaire » pour être concentrés, en possibilité de travailler. En effet, il n'existe pas d'alternative à cette proposition d'assise et de support. C. Pujades-Renaud (2005) définit d'ailleurs l'estrade comme « tout à la fois un lieu de théâtralisation de l'autorité et de la hiérarchie ». Cela a pour effet de placer l'élève en statut de passif pendant que le professeur lui est le seul actif. Pour correspondre au mieux aux élèves accueillis dans les classes de primaire, cinq déclinaisons de ces tables-bancs ont été créées « en fonction de la taille des élèves » (P. Clerc 2020) et font suite à un constat de la part des professionnels de santé sur les nombreux cas de scolioses. Par ailleurs, comme évoqué plus tôt, l'enseignant possède un bureau placé sur une estrade. Cette dernière possède une fonction bien précise : placer le maître en hauteur pour lui permettre un regard sur l'ensemble du groupe d'élèves. P. Clerc (2020) appelle cela le « régime de co-visibilité. ». Le maître possède la place prédominante dans la classe et dans les apprentissages. Pour finir, chaque classe est dotée d'un ou plusieurs tableaux noirs qui permettent aux instituteurs de dispenser les leçons aux élèves, disposé face aux élèves derrière le maître.



fig.1 : Photographie d'une classe de la III<sup>e</sup> République

## **2. La salle de classe post-68**

### **2.a) Le contexte**

« Une lecture attentive de l'Histoire montre qu'un modèle éducatif se substitue à un autre au cours des années 1960 » (Michel, Y. 2008). En effet, dès la fin de la seconde guerre mondiale, la vision de l'éducation se renouvelle, les souhaits de réformes se font connaître, portés par la nécessité de rompre avec la période précédente. Ainsi, les années 1960 mènent à un bouleversement scolaire qui, comme le souligne A. Prost (2007), remet en cause l'enseignement traditionnel. Ce dernier maintient que « la modernité des formations non directives ou semi-directives, qui se développent dans les entreprises [...] fait ressortir la pauvreté et les limites des méthodes frontales et dogmatiques de l'enseignement traditionnel. ». Ainsi, certaines réformes ont pu être mises en place dans cet élan de renouvellement et Alain Peyrefitte, le ministre de l'Éducation, présente en février 1968 un « plan de rénovation pédagogique » qui, selon A. Prost, avait pour objet de mettre en avant de nouvelles méthodes comme « la transformation du rapport maître-élèves, le mi-temps pédagogique, le travail en équipe des maîtres et l'allègement des programmes. » (2007).

Cependant, cette période est caractérisée par un accueil massif des élèves issus du baby-boom. Il y a donc une explosion du nombre d'élèves aussi appelée « massification » du système éducatif. Au primaire, on enregistre une augmentation d'environ 50 % des effectifs, soit 2 500 000 élèves (Chiffres de l'Éducation Nationale, 1980). Selon Y. Michel (2008), chercheur en Sciences de l'éducation, l'« encombrement » des salles de classe en raison de la forte augmentation du nombre d'élèves a un impact sur les démarches de renouvellement. En effet, toujours selon ce chercheur, cela agit comme un frein sur les « aspirations à une modernisation pédagogique ».

Ainsi, au cours du mois de mai de l'année 1968, la France est secouée par de grandes contestations sociales, universitaires et politiques qui prennent naissance du monde éducatif (Y. Michel, 2008). Cet événement a apporté à court terme une « série de consultations, afin de proposer des nouvelles orientations et de hâter les réformes ». De plus, selon l'historienne Suzanne Citron, dans une tribune publiée par

*Le Monde* le 25 juillet 1968, mai 68 « a seulement dévoilé au grand jour les maux de sclérose bureaucratique, de mandarinat culturel, d'anachronisme pédagogique, vainement dénoncés depuis des années par des groupes d'enseignants trop solitaires et trop ignorés ». Ainsi, ces idées nouvelles et contestations mettent en avant de nouvelles pratiques pédagogiques liées à une volonté de dépasser la passivité des élèves au sein des établissements scolaires. S. Barthelemy et L. Jeannin, (2019) affirment d'ailleurs que « ces pratiques ont un impact sur les aménagements, la posture de l'enseignant n'étant plus centrale, et les élèves pouvant se déplacer ». De plus, selon Y. Forestier (2010), « les années qui suivent 68 marquent donc, au moins dans le primaire, une véritable tentative de libération ». Au sein des établissements scolaires, « la prise de parole de l'élève se trouve encouragée, l'accès au raisonnement abstrait est prôné et les maîtres sont affranchis de programmes précis et abusivement détaillés, pour pouvoir définir eux-mêmes, en accord avec le milieu local et le public, les activités les plus formatrices » (Y. Forestier, 2010).

## **2.b) L'aménagement de la salle de classe après mai**

### **68**

En adéquation avec le changement d'idéologie sur l'éducation, les normes de l'aménagement vont elles aussi être modifiées. La massification va engendrer de nombreuses constructions ou reconstructions d'établissements scolaires pour permettre l'accueil de tous les élèves. L'aménagement scolaire, de l'école et de la classe sont ainsi repensés pour répondre aux nouveaux besoins et aller dans le sens de la nouvelle idéologie de l'enseignement. En effet, les architectes et les maîtres d'ouvrage souhaitent prendre part à l'évolution des pratiques par le bâti (Foster, 2004). De plus, « la construction des établissements s'industrialise » (S. Barthelemy et L. Jeannin, 2019) et l'État est à l'origine de plusieurs schémas types (dans une circulaire de 1951) qui visent à faciliter la construction des nouveaux bâtiments et en limiter les coûts.

Ainsi, les recherches sur l'aménagement scolaire se développent, poussées par l'Institution, afin de déterminer le type d'aménagement à mettre en place à grande échelle (M.-C. Derouet-Besson, 1996). Toujours selon M.-C. Derouet-Besson (1996), enseignante et membre de l'UMR éducation et politiques, l'influence des pays anglo-saxons a dirigé les recherches vers « l'éducation ouverte » alors largement généralisée dans la plupart de ces pays. L'éducation ouverte est « une innovation pédagogique anglaise datant de la fin des années cinquante, qui consistait à favoriser la réussite personnelle de chaque élève grâce à la pédagogie de projet, à la pédagogie de groupes et à l'ouverture de l'école sur le monde. » (M.-C. Derouet-Besson, 1996)

On observe alors dans les salles de classe de nombreux changements. Le retrait de l'estrade illustre le rapport nouveau entre le maître et ses élèves, à présent plus écoutés et mis en avant. De la même manière, le bureau a perdu sa place face aux élèves, il est davantage en retrait.

Le matériel des élèves a, lui aussi évolué, pour permettre la mise en œuvre d'une nouvelle pédagogie. Les bureaux des élèves sont échangés par des tables et chaises séparées afin de permettre une meilleure mobilité du mobilier. En effet, cela offre la possibilité de modifier l'emplacement des bureaux dans la salle de classe afin de répondre aux différents besoins, de travail individuel ou collectif. De cette façon, différentes dispositions coexistent dans le but de convenir aux différentes situations d'apprentissage. Il est désormais possible de retrouver dans les salles de classe des tables de travail disposées face à face en formant des groupes de travail, plus communément nommée disposition en îlots. À travers cette nouvelle pédagogie, le travail entre pairs est favorisé.

De plus, dès la fin des années 60, « l'école, la salle de classe devinrent des lieux de découvertes avec des coins de lecture et de jeux mathématiques. Ces apports s'appuient sur des pédagogues comme J. Piaget qui avaient mis en avant l'importance de placer l'enfant dans un espace stimulant appelé espace enrichi » (S. Forster, 2004). Dans les classes, ces préconisations se transcrivent par l'apparition de matériel à disposition de l'élève.

### **3. Les expériences diverses**

Les classes expérimentales sont menées par des enseignants en recherche d'une pédagogie nouvelle à offrir aux élèves, notamment dans l'approche géographique de la salle de classe. En effet, certains pédagogues dénotent des habitudes ou des recommandations institutionnelles dans leur proposition d'aménagement de la salle de classe. Ces expériences interviennent à différents moments et dans différents contextes historiques. Elles ont parfois un impact sur les normes conseillées par l'Éducation nationale, qui prend alors appui sur certaines d'entre elles pour faire évoluer ses recommandations. Nous ne pouvons citer l'ensemble des pédagogues qui ont mis en place des expériences comme celles-ci, éloignées des pratiques qui leurs étaient contemporaines. Ainsi, nous avons fait le choix de ne décrire que deux expériences de pédagogues en particulier qui nous semblent raisonner avec des pratiques actuelles.

Pour commencer, nous pouvons citer le pédagogue Célestin Freinet, instituteur né en 1896 et mort en 1966. « Au cours de ses premières années d'enseignement dans l'école de Bar-sur-Loup, Célestin Freinet veut rompre avec les contraintes de ce qu'il appelle la scolastique [...], un néologisme construit sur le modèle de la notion « d'hospitalisme ». Il dénonce les pratiques traditionnelles de l'école qui lui confèrent des caractéristiques péjoratives : « silence, froideur neutre des leçons et des devoirs, suppression systématique de tous contacts avec le milieu de vie, naturel ou familial, propreté, ordre, mécanique » » (H.Peyronie, 1999). Ainsi, C. Freinet va développer une méthode de travail nouvelle qui place l'enfant et l'apprentissage « naturel » au centre de sa pédagogie. Cela se traduit en classe par l'apparition d'une imprimerie qui permet aux élèves de rendre compte librement de leur vie de classe ainsi que de leurs apprentissages. Celle-ci prend place sur un bureau « toujours présent mais au fond de la classe inoccupé ». De plus, C. Freinet accorde une grande importance à stimuler la discussion entre élèves et la coopération. Pour permettre cela, le pédagogue fait le choix de regrouper les tables des élèves par petits

groupes. Le tâtonnement expérimental est la base de sa pédagogie. Ainsi, sa classe sera composée d'une grande diversité de matériel favorisant le tâtonnement<sup>2</sup>.

Cette disposition de classe est similaire à une disposition en îlots, aujourd'hui commune dans les salles de classe.

Nous pouvons également citer Roger Cousinet. Ce pédagogue français est devenu instituteur en 1903. Ce dernier recherche une pédagogie expérimentale « fondée sur la psychologie de l'enfant » (S.Poleggi, 2001). Pour y parvenir, il observe les enfants de sa classe. Il défend également l'apprentissage par le jeu, en laissant la possibilité aux élèves de jouer ou non. Il instaure donc une certaine liberté et une autonomie de l'élève au sein de sa classe. De plus, il défend l'apprentissage par groupe qu'il considère comme très riche pour l'apprenant. En effet, comme l'écrit L. Raillon (1990), « Chacun apporte ses mots, des mots différents et comme chacun perçoit désormais, dans toute sa signification, le langage qu'il entend, les mots qui désignent des explications se heurtent et s'opposent [...] il faut regarder de plus près, reprendre sa propre analyse, la vérifier ou y incorporer les explications d'autrui ». Pour mettre en place ce mode de travail, R. Cousinet va proposer à ces élèves l'emplacement libre dans la classe. Ainsi, chaque groupe d'élèves peut s'installer où il le souhaite dans la classe avec le matériel nécessaire à la construction des apprentissages.

Cette disposition est proche de ce qui est appelé le « flexible seating », fonctionnement de classe pour lequel les élèves choisissent librement leur lieu de travail en fonction de leurs besoins.

#### **4. Présentation de la méthodologie de recherche : et aujourd'hui où en est-on ? Progrès ? Stagnation ? Recul ?**

---

2 Poleggi, S. (2001). *Célestin Freinet et Roger Cousinet. Des pédagogies pour la musique* | Cefedem. Le CEFEDEM Auvergne Rhône-Alpes.  
<http://www.cefedem-aura.org/recherche/publications/memoire/celestin-freinet-et-roger-cousinet-des-pedagogies-pour-la-musique>



Que deviennent alors les classes actuelles ? Pouvons-nous observer une mutation dans l'idéologie de l'enseignement par les enseignants entraînant une évolution dans les pratiques d'aménagement spatial et cela constitue-t-il un progrès ? Ou bien sommes-nous face à une stagnation laissant les enseignants s'appuyer sur ce qui est déjà connu ? Une autre éventualité ferait intervenir un recul de pensée des enseignants les menant à un retour aux pratiques plus anciennes.

Afin de connaître l'état actuel des démarches mises en œuvre au sein des classes, nous avons interrogé dix professeurs des écoles. Nous avons mené une recherche en deux temps. Premièrement, nous avons observé certains d'entre eux dans leur classe, en interaction avec leurs élèves pour connaître les dynamiques mises en œuvre dans l'espace de classe. Nous avons ensuite organisé des temps d'échange avec ces derniers tout en nous appuyant sur un questionnaire leur étant adressé. Cela nous permet de mettre en avant les motivations des différents professeurs quant à leurs choix d'aménagement de l'espace. Un plan de classe a été réalisé pour chaque classe afin de constituer un corpus qui appuie une analyse des choix d'aménagement.

Dans le but d'analyser les résultats du questionnaire, nous avons procédé à la création d'une grille d'analyse (annexe 2) qui regroupe les choix similaires et permet de créer des liens entre les différentes réponses. Cette recherche a permis de procéder à une typologie d'aménagements mis en place dans les classes.

Les informations récoltées concernent l'aménagement de classe mis en place par les enseignants interrogés lors des années scolaires précédentes, avant la crise sanitaire. En effet, depuis cette crise, les mesures de freinage de la propagation du virus COVID-19 restreignent les choix des enseignants dans l'aménagement de leur classe. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de les questionner sur les aménagements de classe mis en place depuis l'apparition de cette pandémie mondiale et des effets qu'ils avaient sur leurs usagers.

#### **4.a) Présentation des enseignants**

Ce sont au total dix enseignants de l'école primaire, du cycle 1 au cycle 3, qui ont pu être interrogés. Ils sont d'ancienneté variée et exercent leur métier dans différents types de milieux. Nous avons cependant privilégié l'étude de classes élémentaires car celles de pré-élémentaire répondent à d'autres normes (les coins jeux, les coins regroupements) davantage explicitées par l'Éducation Nationale. La plupart des enseignants interrogés possède une classe de simple niveau, cependant trois professeurs des écoles enseignent à des cours doubles. Ces cours-doubles peuvent être constitués par des élèves d'un même cycle ou bien par des élèves de cycles différents, consécutifs. Le tableau ci-dessous récapitule les informations connues sur les enseignants interrogés.

	Années d'ancienneté dans le métier	Nombre d'élèves	Classe
Enseignant 1	23	28	CM2
Enseignant 2	14	24 (6GS et 18 CE1)	GS-CE1
Enseignant 3	20	26	CM1
Enseignant 4	20	23	CP
Enseignant 5	21	25	CM1
Enseignant 6	11	24	CM1-CM2
Enseignant 7	14	26	CE1
Enseignant 8	27	20	CP
Enseignant 9	17	16	CE1
Enseignant 10	10	25	CP-CE1

Fig. 2 : Tableau de présentation des enseignants interrogés

## **4.b) Résultats d'analyses**

A partir des observations menées et des réponses récoltées auprès des enseignants. Nous avons pu remarquer la coexistence de différents aménagements des salles de classe. Ainsi, il n'existe pas un type en particulier mais plusieurs que nous allons décrire et analyser.

Le matériel disponible en classe est en, règle générale, identique pour la principale partie du mobilier : chaque classe dispose de tables et de chaises pour les élèves, d'un ou plusieurs tableau ainsi que d'un bureau pour l'enseignant.

## **II. L'aménagement en « autobus » : un aménagement lié à un long héritage**

Dans cette partie, nous allons aborder un type d'aménagement particulier : l'aménagement en « autobus ». Celui-ci est mis en place dans certaines des classes observées. Nous débuterons par une description des plans et des interactions qui ont lieu dans la salle de classe, puis nous retranscrirons les motivations des enseignants pour ensuite analyser ces informations.

### ***1. Description des plans et des interactions dans la classe***

Parmi l'ensemble des enseignants interrogés, les enseignants 2, 3, 7, 8, 9 et 10 choisissent de mettre en place un aménagement de classe dit en « autobus » au cours de l'année scolaire. Pour cet aménagement, les tables des élèves sont disposées en lignes et colonnes, toutes dirigées face au tableau.

Cela laisse place à deux possibilités d'aménagement, que nous avons pu les observer dans les classes des enseignants interrogés. Celles-ci sont différentes quant à la disposition des tables des élèves. Ces deux variantes sont illustrées par deux plans ci-dessous. La première correspond à des tables individuelles séparées les unes des autres, alignées en rangées et colonnes (fig.3), et la seconde à des tables doubles alignées de la même manière (fig.4). Ainsi, pour la première, chaque élève est installé à sa table et éloigné de ses camarades alors que dans l'autre cas, les élèves se retrouvent par binômes à une table double. Ces deux variantes sont expérimentées par les enseignants mais l'une d'entre elle est largement plus sollicitée. En effet, les enseignants 9 et 10 uniquement mettent en place la première variante tandis que les autres enseignants concernés (les enseignants 2, 3, 7, et 8) mettent en place la seconde, avec des tables doubles. L'enseignant 10, lui-même indique mettre en place cette possibilité à un autre moment de l'année scolaire.

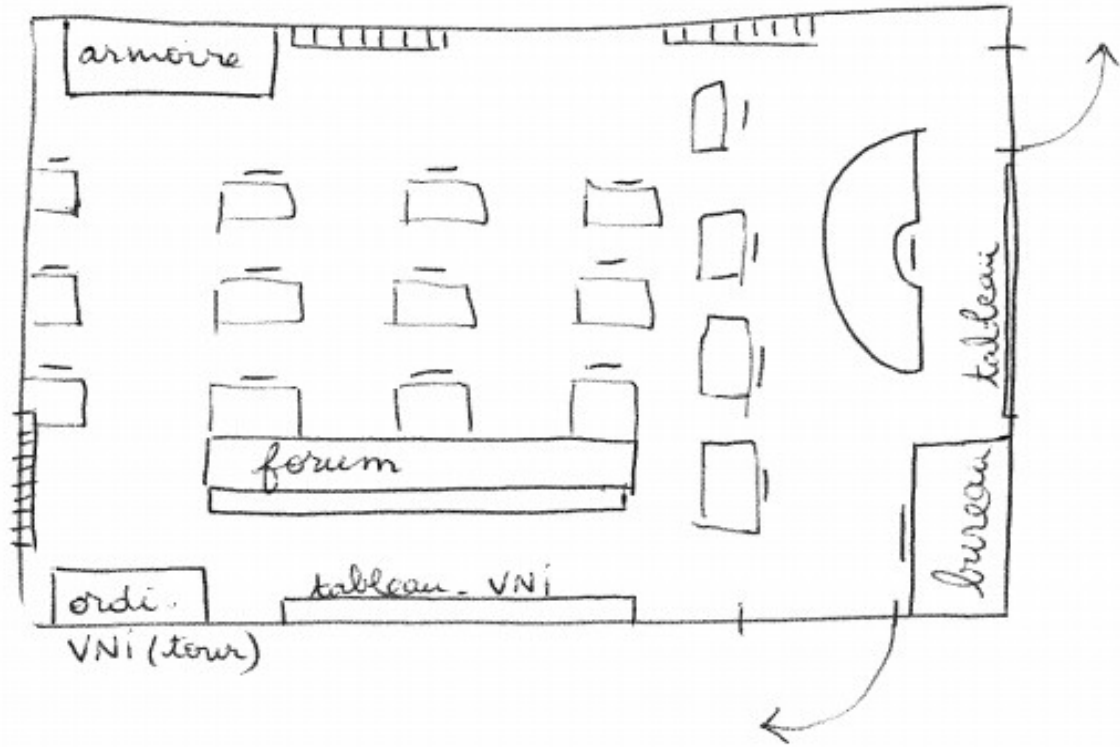


Fig 3 : Plan de classe, première variante

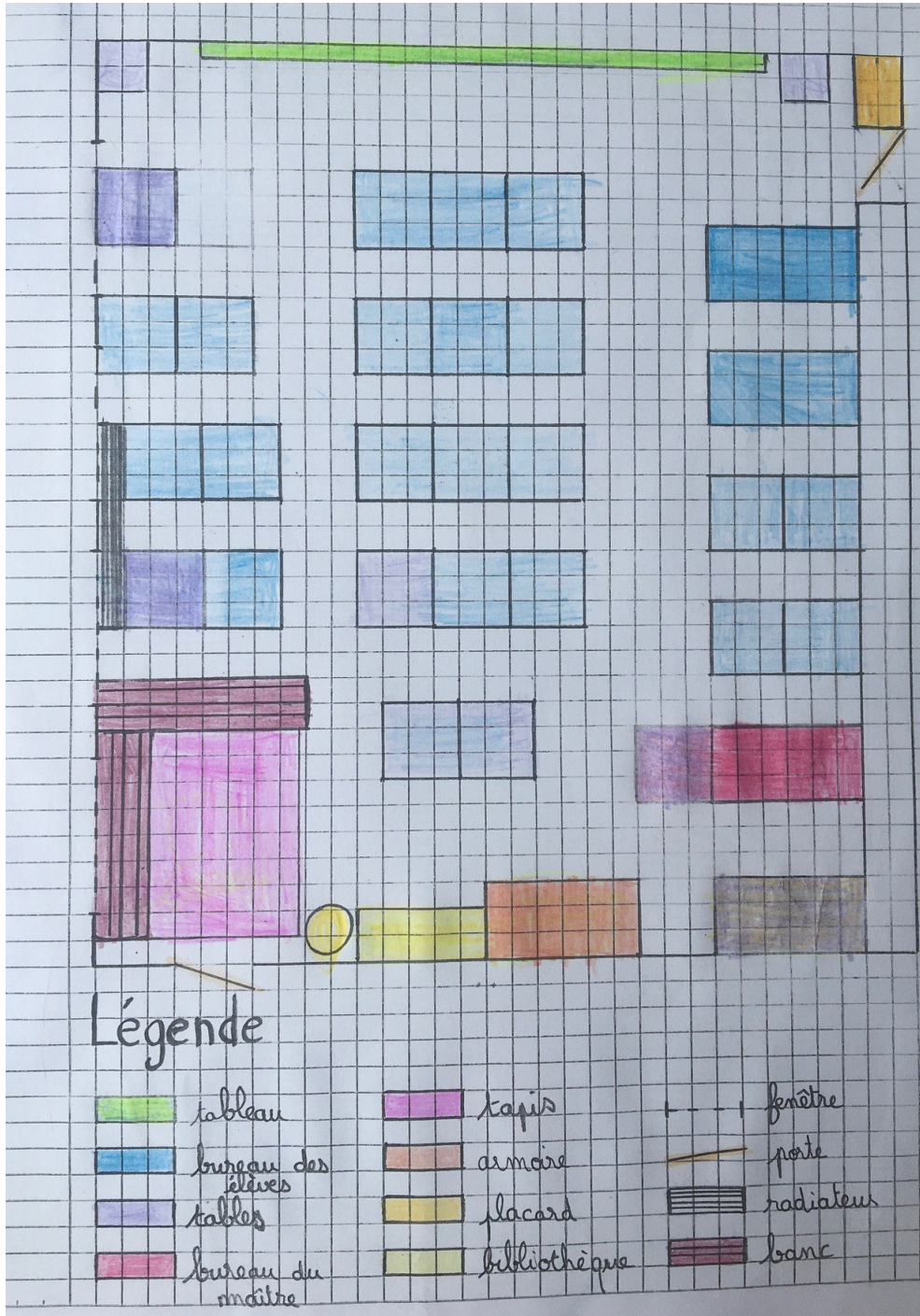


Fig 4 : Plan de classe, seconde variante

A partir des classes observées, nous pouvons retranscrire les interactions interpersonnelles qui interviennent vie dans ces espaces. Celles-ci peuvent être scindées en deux parties : les interactions maîtres-élèves et les interactions entre élèves.

L'ensemble de ces interactions interpersonnelles sont réglementées par le professeur. C'est lui qui a pour rôle de distribuer la parole lorsqu'il estime que les échanges sont nécessaires. Il est également celui qui interdit les échanges informels entre les élèves.

Les interactions entre les élèves sont présentes lors des temps de classe de manière formelles et informelles, c'est à dire lors des moments de d'échanges autorisés et dirigés par le professeur mais aussi, en dehors de ces temps sans autorisation du professeur. Lors des temps de parole formelle entre élèves, ces derniers peuvent prendre la parole pour s'adresser aux autres élèves. Cependant, la disposition des tables est un frein à l'interaction entre élèves. Les rangées créent des difficultés dans la transmission des informations échangées puisqu'ils ne sont pas en mesure de se visualiser directement. Certains élèves peuvent se trouver dos aux uns tandis que les uns peuvent se trouver face aux dos des autres. Ainsi, l'ensemble des interactions formelles entre élèves ne sont pas facilitées par la disposition de classe.

Même si l'espace, qui éloigne les élèves, rend plus complexes les échanges, les temps de parole informelle ne sont pour autant pas réduit à néant. Dans les classes nous pouvons observer des moments d'échanges informels entre les élèves, de manière plus ou moins fréquente selon les classes et les usagers qui la composent. Ces temps ne sont pour autant pas autorisés par les enseignants.

Les échanges entre le maître et ses élèves sont également, existants au sein de la classe. Ils sont d'ailleurs prédominants. Les élèves peuvent s'adresser au maître tout comme l'inverse est possible. En effet, en raison de la disposition, lors des moments d'échanges dans la classe, les prises de parole sont bien souvent orientées vers un dialogue maître-élève.

## ***2. Les motivations des enseignants***

Parmi les enseignants interrogés, différentes motivations sont mises en avant. Nous pouvons tout d'abord distinguer une première motivation, celle de la recherche

d'un cadre à fixer aux élèves par l'aménagement de classe. Plusieurs s'accordent quant à la volonté de construire un plan de classe permettant le contrôle des élèves, alors usagers de la classe. En effet, les enseignants 2, 3, 8 et 10 indiquent vouloir agir sur les élèves grâce à l'aménagement de classe, dans le but de contrôler le comportement des élèves lors des temps de classe. Ces enseignants souhaitent la mise en place de « l'attitude élève » chez ces derniers. L'attitude de l'élève est décrite, selon l'enseignant 8, comme la capacité à suivre les règles de vie de la classe, instaurées au début de l'année. Ainsi, les enseignants expriment le besoin d'instaurer un cadre, respecté des élèves. L'enseignant 8, en classe de CP, souhaite voir un impact sur l'intégration des règles de vie de classe par les élèves grâce à l'aménagement spatial qu'il met en place. Celui-ci indique d'ailleurs que son aménagement dépend des comportements des élèves et des « bavardages » de ces derniers. Il en est de même pour l'enseignant 3, en classe de CM1. Celui-ci indique choisir l'aménagement de sa classe en fonction de ses élèves : « groupes d'élèves bavards ou inattentifs ». Les enseignants 2, 3 et 8 indiquent d'ailleurs pouvoir revenir à un plan de classe en « autobus », alors qu'ils avaient décidé de le modifier, lorsque les élèves seraient trop loquaces.

Par ailleurs, les enseignants 7, 9 et 10 indiquent des motivations différentes de celles déjà évoquées. Nous avons remarqué que ce choix était, de manière générale, porté par les enseignants des premières classes du cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux. Cela concerne donc classes de cours préparatoire et de cours élémentaire 1. Ceci a une importance dans les motivations dont les enseignants rendent compte car ces derniers indiquent dresser ce plan de classe pour répondre au besoin qu'ont les élèves d'être positionné face au tableau. Ceci est préférable selon certains pour aider les élèves dans les tâches de graphie et de copie. L'enseignant 7 affirme qu'il est « important » que les élèves soient face au tableau « pour le graphisme et la copie », l'enseignant 9 admet que cela permet de « faciliter le geste d'écriture ». De même, pour l'enseignant 8, ce choix de plan de classe a une importance « pour les apprentissages en lecture et en écriture surtout ». En effet, la visibilité, le repérage dans l'espace et la réplication du geste d'écriture sont encore à fixer pour les élèves des enseignants de cycle 2. Ce choix de disposition correspond



donc, selon eux, aux besoins des élèves, il est mis en place dans l'intérêt des apprentissages.

Selon l'enseignant 10, en classe de CP-CE1, l'aménagement spatial doit permettre à l'élève d'apprendre le « savoir être élève », d'une part mais également de « gérer son espace de travail ». Cet enseignant ajoute à la nécessité de contrôle une autre motivation. En effet, il indique ici que la disposition en autobus peut avoir un effet sur l'utilisateur en favorisant l'apprentissage de l'autonomie et de la gestion du travail personnel.

Ainsi, différents types de motivations coexistent. La première est davantage tournée sur le contrôle du groupe, et notamment des « bavardages ». L'autre est davantage tournée vers les apprentissages, la facilitation de l'apprentissage du graphisme et de la copie ainsi que l'apprentissage de l'autonomie également.

Cependant, les enseignants concernés par cet aménagement de classe s'accordent pour déterminer une limite de l'aménagement. Pour tous les professeurs concernés, celui-ci rend complexe les échanges entre pairs et les travaux de groupes puisqu'il ne favorise pas les échanges entre pairs. Ainsi, il implique une modification de l'aménagement lorsque ceux-ci sont nécessaires. En effet, les travaux de groupes qui nécessitent de dialoguer à plusieurs afin de travailler ensemble ne sont pas permis par cette disposition. Dans le cas où les tables sont individuellement disposées, les élèves ne peuvent absolument pas échanger aisément avec un camarade. Dans le cas des tables doubles, ils n'est pas possible de travailler à plus de deux. Tous considèrent donc regrettable de ne pas pouvoir profiter d'un apprentissage entre pairs et de la coopération lors des temps de classe avec ce type d'aménagement.

### **3. Analyse et interprétation**

A partir des observations de classes et des informations données par les enseignants interrogés, nous pouvons procéder à leur analyse. Nous avons déterminé

deux types de motivations de la part des enseignants concernés. L'une serait centrée, d'après les propos des enseignants concernés, sur l'autorité et le contrôle de la classe et l'autre sur la volonté de faciliter les apprentissages et la progression de chacun.

Les premiers, qui choisissent cet aménagement en « autobus », dans le but de contrôler le groupe classe, nous permettent de supposer qu'ils possèdent une posture autoritaire au sein de la classe. Les interactions au sein de la classe sont réduites et impliquent, pour la majeure partie des échanges, uniquement un échange maître-élèves. Par les tables espacées les unes des autres, nous pouvons voir que le maître souhaite le moins d'interactions possibles entre les élèves de la classe. De plus, l'enseignant maintient le cadre qu'il a fixé en permanence. En raison de l'ensemble de ces paramètres, la relation entre l'enseignant et l'enseigné peut être renommée comme relation « maître-élève » puisqu'il y a dans celle-ci un dominant, l'enseignant, et un dominé, l'élève. Le premier est celui qui décide tandis que l'autre est celui qui applique les règles fixées. Ces choix opérés par les enseignants concernés forment une pédagogie descendante, avec un maître qui enseigne et contrôle. L'aménagement traditionnel est alors, dans ce cas, un moyen pour l'enseignant d'affirmer sa domination sur le groupe classe en face de lui. Ainsi, nous pouvons supposer que, dans le cas de cette motivation, les enseignants font un retour vers les méthodes anciennes pour rétablir une certaine autorité qui étaient reconnue aux instituteurs.

Les autres enseignants, qui affirment mettre en place cet aménagement dans le but de favoriser la graphie, la copie et l'autonomie, nous permettent d'affirmer que les apprentissages sont une motivation importante dans leur choix. En effet, ils nous ont indiqué vouloir placer les élèves dans les meilleures conditions pour apprendre. Cependant, les apprentissages en jeu et la manière de les apporter aux élèves découlent, pour ces enseignants aussi, d'une transmission descendante du savoir et du savoir-faire. Le maître apporte le modèle que les élèves doivent reproduire sous le contrôle du premier. Ainsi, nous pouvons une fois de plus admettre que cette disposition induit un rapport « maître-élève » qui place l'enseignant en position de supériorité par rapport aux élèves.

De plus, certains enseignants concernés par cet aménagement mentionnent la nécessité d'observer les élèves et de les distinguer lors du début de l'année scolaire. Le but est, selon eux, de connaître les élèves qui composent le groupe classe et repérer ceux qui ont des difficultés scolaires, ou encore les élèves aux comportements difficiles. Nous pouvons analyser cela de deux manières. Cela peut tout d'abord être vu comme un besoin de contrôle de la part de l'enseignant. Celui-ci souhaite observer les élèves qui composent la classe afin de comprendre à qui il a affaire. Cela lui permet aussi de connaître les difficultés auxquelles il peut être confronté, dans la gestion du groupe classe, afin d'y être mieux préparé et de mieux les affronter. C. Pujade-Renaud (2005) indique d'ailleurs qu'« être enseignant c'est être regardé » ce qui entraînerait un malaise de la part de l'enseignant qui se sent traqué. Cela participe selon elle à l'établissement d'une relation pédagogique basée sur le rapport de forces qu'elle compare à un dompteur qui entre dans une cage aux lions. Ainsi, le professeur dans cet état d'esprit adopterait une « position sur le qui-vive » afin « tenir en mains la classe » (C. Pujade-Renaud, 2005). Dans ce cas, la principale motivation du professeur serait donc le contrôle des élèves, usagers de la classe. Les enseignants concernés perçoivent la classe, dans un premier temps comme une masse qu'il faut contrôler. Ainsi, les professeurs mettent en place un cadre de travail strict au sein de la classe. Nous pouvons, ensuite, analyser cela comme une volonté de connaître les élèves de la meilleure façon afin d'adapter l'accompagnement proposé par l'enseignant. Dans ce cas, le professeur aurait dépassé sa perception de la classe semblable à une « cage aux lions » (C. Pujade-Renaud, 2005) pour la reconnaître comme une association de plusieurs élèves aux besoins propres. La principale motivation du professeur serait alors de favoriser l'apprentissage et la progression de chaque individu qui compose la classe en lui permettant un accompagnement adapté à ses besoins. Cependant, les échanges entre pairs ne sont toujours pas favorisés, il y a donc dans ce cas aussi, un maître qui occupe une place prédominante, ce qui induit une pédagogie descendante. La dimension de contrôle est donc forte dans les deux cas évoqués.

Pour finir, certains enseignants indiquent mettre en place cet aménagement à partir de plusieurs de ces motivations. Il peut donc y avoir coexistence des motiva-

tions, et l'enseignant peut souhaiter à la fois un certain contrôle de la classe et vouloir servir les apprentissages. Ainsi, il n'existe pas deux catégories d'enseignants motivés par le contrôle ou les apprentissages, mais plutôt une échelle de niveau de contrôle qui détermine la manière de penser son aménagement de classe. En effet, les enseignants qui correspondent davantage au premier type défini indiquent pouvoir maintenir cet aménagement sur une année scolaire, en fonction du comportement des élèves, tandis que les autres modifieront leur plan de classe avec certitude. Cependant, pour l'une comme pour l'autre, la motivation de contrôle de la part du « maître » est présente. La disposition de classe choisie en fonction de ces motivations ont un effet sur le rôle du « maître » dans la classe, qui possède une place prédominante.

D'ailleurs, cet aménagement se rapproche des dispositions recommandées par les différents protocoles sanitaires de l'Éducation nationale. En raison du contexte sanitaire, depuis l'apparition du virus COVID-19, la priorité est de protéger les élèves et les enseignants, tout en maintenant un enseignement à l'école. Différentes mesures ont été prises en accord avec les recommandations des professionnels de santé. Cela a mené les enseignants à remodeler, lorsqu'il était possible, l'aménagement de la classe et notamment la disposition des tables des élèves. Ces dernières se trouvent donc espacées les unes des autres au maximum, afin de respecter les distances de sécurité qui font barrière à la transmission du virus. Ce protocole, qui a pour but de limiter les interactions entre les élèves et limiter toute propagation du virus, illustre la forte place du maître et la prédominance des échanges maître-élèves dans cet aménagement de classe, mais aussi la faible présence d'échanges entre les élèves.

### **III. Un aménagement décentralisé : les îlots**

A travers cette partie, nous allons aborder un autre type d'aménagement particulier : l'aménagement en îlots. Celui-ci est mis en place dans une majorité des classes observées. Comme pour la partie précédente, nous débuterons celle-ci par une description des plans et des interactions qui ont lieu dans la salle de classe, puis nous retranscrivons les motivations des enseignants pour ensuite analyser ces informations.

#### **1. Description des plans et des interactions**

Parmi l'ensemble des enseignants interrogés, sept ont fait le choix de mettre en place cet aménagement dans leur classe au cours de l'année. Celui-ci consiste à positionner les tables des élèves en petits groupes, face à face, afin de créer des petits ensembles au sein de la classe entière. Cette disposition est illustrée par le plan ci-dessous (fig.5). Les tables ne sont plus disposées face au tableau mais de travers afin que tous les élèves puissent porter leur regard vers le tableau, lorsque cela est nécessaire.

Comme pour la première disposition de classe décrite et analysée, la disposition en îlots confère la possibilité à l'enseignant de proposer différentes variantes dans la disposition des tables des élèves.. Parmi les plans observés, les variations peuvent être de l'ordre du nombre d'élèves par îlot mais aussi de l'ordre de l'orientation des îlots vers le tableau. Ainsi, les îlots peuvent être composés de différentes façons, avec un nombre d'élèves fluctuant en fonction des choix des enseignants. Les enseignants 7, 8, 9 et 10 préfèrent les îlots de quatre élèves tandis que l'enseignant 4 indique mettre en place des îlots de six élèves et l'enseignant 6 des îlots de trois élèves. L'enseignant 1 indique qu'il agrandit les îlots au cours de l'année. Il est donc également possible de varier le nombre d'élèves par îlot au cours de l'année.

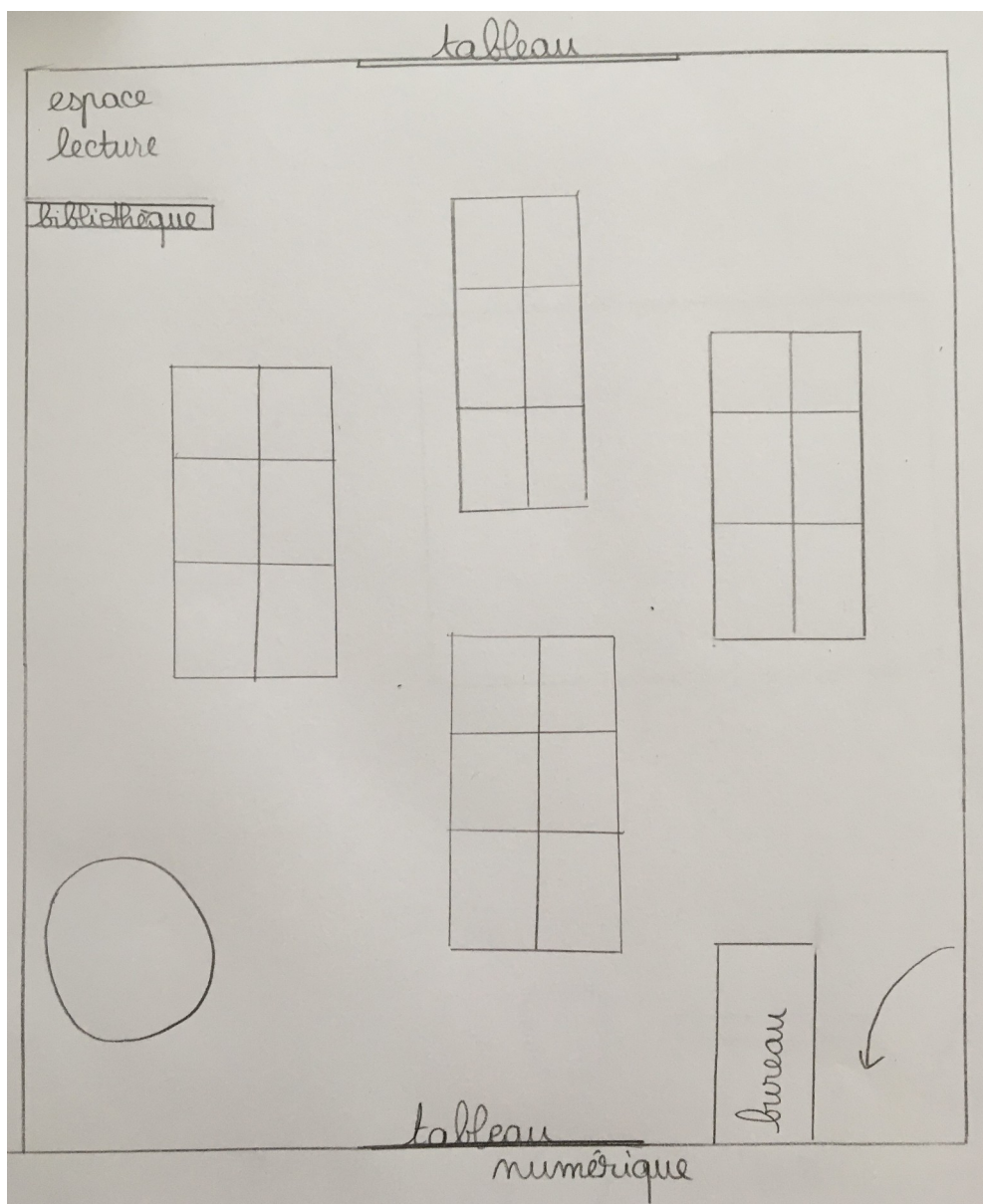


Fig. 5 : Plan de classe de l'enseignant 4, un aménagement en îlots

A partir des observations menées dans les classes, nous avons pu observer les effets de cet aménagement sur les usagers. Tout d'abord, les élèves sont positionnés les uns en face des autres et non plus face au tableau. De ce fait, leur regard se porte naturellement sur les camarades qu'ils ont en face d'eux. Cela possède deux répercussions principales. Premièrement, les élèves sont davantage incités à échanger entre pairs d'un même îlot. Nous pouvons observer, lors des temps de

classe, des interactions entre élèves formelles et informelles. De plus, leur attention est davantage portée sur le groupe dont ils font partie et ce qui se passe au sein de ce groupe. Les échanges avec l'enseignant sont aussi présents au sein de la classe mais ne sont pas forcément prédominants au sein de la classe. Ce paramètre dépend des enseignants interrogés. Ainsi, à partir de cette disposition de classe, les échanges avec les pairs sont favorisés et le professeur n'est plus la seule figure qui centralise l'attention.

## **2. Motivations des enseignants**

Lors de l'entretien avec les enseignants concernés, nous avons pu nous tenir informé quant aux motivations des professeurs pour mettre en place cet aménagement de classe. Plusieurs éléments font l'unanimité. Pour commencer, tous s'accordent à dire que les espaces pour circuler dans la salle de classe sont plus conséquents, ce qui, selon eux, simplifie les déplacements des usagers au sein de celle-ci. L'enseignant 1 mentionne pouvoir profiter de cet espace pour « aller voir les élèves individuellement ». L'enseignant 8 va dans le même sens, il affirme que cela permet « d'être plus disponible en cours d'année pour les élèves en difficultés ». Ainsi, les professeurs des écoles considèrent cet aménagement comme un point fort car il permet davantage d'accompagnement auprès des élèves en demande d'aide. D'après l'enseignant 4, cette disposition permet également le travail en atelier, c'est à dire de proposer un même travail à chaque groupe. A partir de cette démarche, l'enseignant peut proposer des ateliers autonomes et dirigés. Pour les ateliers autonomes, les élèves travaillent seuls ou en groupe sur un travail commun à tout le groupe. Pour les ateliers dirigés, l'enseignant accompagne et observe les élèves dans leur démarche d'apprentissage. Cette disposition offre donc, selon ce dernier, un meilleur suivi des élèves puisqu'il lui permet de les observer davantage et de connaître les compétences de chacun. De la même manière, cela lui permet de mettre en place une différenciation pédagogique, puisqu'il connaît les besoins des élèves. L'enseignant 9 est du même avis, il affirme que « la différenciation est plus rapide à mettre

en œuvre ». D'après l'Inspection Générale de l'Éducation, la différenciation pédagogique est une démarche qui consiste à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage, afin de permettre à des élèves d'âges, d'aptitudes, de comportements, de savoir-faire hétérogènes, d'atteindre par des voix différentes, des objectifs communs. Selon l'enseignant 5, ceci présente un avantage sur la construction des apprentissages chez les élèves car « chaque élève avance à son rythme grâce à du travail différencié dans chaque groupe ». Ainsi, les enseignants qui peuvent davantage se déplacer peuvent également davantage aider les élèves dans leurs apprentissages et mettre en place la différenciation pédagogique.

En effet, cela laisse la possibilité aux enseignants d'opérer un choix dans la formation des groupes formant les îlots. D'une part, ils peuvent penser l'aménagement de la classe par des groupes de niveaux. Dans ce cas, cela permet à l'enseignant d'accompagner un ou plusieurs groupes en particulier bien localisés dans la classe. D'autre part, ils peuvent former des groupes d'élèves de niveau hétérogène pour permettre l'entraide entre les élèves et la coopération. Les deux cas sont observés dans les classes des enseignants interrogés.

De plus, cet aménagement est considéré comme facilitant le travail de groupe. Comme en témoigne l'enseignant 3, « cela favorise les interactions et le travail de groupe ». Les élèves sont face à face ce qui leur permet d'échanger et de travailler ensemble dans les meilleures conditions. Selon, l'enseignant 5 cet aménagement permet « des échanges, de la confrontation, de l'entraide », il rend les échanges entre pairs plus riches d'après l'enseignant 4 et il « favorise les interactions, la coopération et le travail de groupe » selon l'enseignant 7. Ainsi, les enseignants indiquent pouvoir profiter de différentes modalités de travail sans avoir à modifier sans arrêt la disposition de classe et la place des élèves ce qui évite la dispersion et la perte de temps au cours de la journée. Les élèves peuvent à la fois travailler individuellement, par deux ou par groupe sans déplacement des personnes, du mobilier ou du matériel.



Pour finir, l'enseignant 1 comme l'enseignant 7 considèrent cet aménagement comme « plus convivial » pour les élèves. Cette disposition fait donc preuve de moins de rigueur aux yeux des enseignants qui la trouvent plus agréable. Ils sont donc attentifs au bien-être des usagers de la classe.

Cependant, les enseignants concernés par cette disposition font le constat de différentes répercussions, sur la classe et ses usagers, qu'ils considèrent comme regrettables. En effet, les enseignants dans leur majorité, affirment que l'une des limites aux îlots serait l'augmentation des « bavardages » entre élèves. L'enseignant 4 affirme que « les bavardages peuvent être facilités » et insiste sur la nécessité « d'instaurer un bon cadre de travail ». De même, l'enseignant 1 confirme que les « bavardages » sont « plus fréquents si on ne les stoppe pas ». De ce fait, il existe tout de même une notion de contrôle des élèves chez les enseignants qui mettent en place cet aménagement de classe.

De plus, certains trouvent une autre limite à cet aménagement. L'enseignant 2 énonce le fait de « ne pas être face au tableau ». L'enseignant 3, est du même avis, selon lui « certains élèves ne sont pas toujours bien positionnés face au tableau ». L'enseignant 7, entre autres, expose une raison particulière qui concerne une fois de plus les tâches de graphie et de copie. Celui-ci exprime que l'aménagement en îlots peut être une source de difficulté pour la réalisation de ces tâches chez les élèves qui ont des difficultés de repérage dans l'espace. Ainsi, dans ce cas, les enseignants regrettent que les élèves ne soient pas positionnés face au tableau. Cette limite est énoncée uniquement par les enseignants de cycle 2, pour des raisons identiques à celles évoquées auparavant.

### ***3. Analyse et interprétation***

L'aménagement de classe en îlots est largement mis en place par les enseignants interrogés. Au travers de cette disposition, nous avons pu observer que la po-

sition des élèves dans la classe avait un effet particulier sur les interactions interpersonnelles lors des temps de classe. Le face à face entre les élèves d'un même îlot les invite à une focalisation de l'attention sur ce qui se passe au sein de l'îlot. De ce fait, les interactions entre pairs sont favorisées. Les enseignants qui le mettent en place permettent davantage le travail entre pairs puisque c'est l'une des motivations énoncées par ces derniers. Pour ces enseignants, les échanges entre pairs sont donc perçus comme, au moins, autant favorables aux apprentissages que les échanges avec le professeur. Ainsi, il y a un rétablissement de l'importance de la parole de l'élève, autorisée au sein de la classe. De plus, les enseignants concernés par cet aménagement disent aussi profiter de celui-ci pour permettre davantage de différenciation pédagogique. Ils s'appuient sur la disposition pour former des groupes de façon réfléchie : de manière homogène en se rapportant aux besoins des élèves, ou bien de manière hétérogène pour faciliter la coopération et l'entraide entre élèves. D'ailleurs, grâce à la place libérée pour circuler dans la classe, les enseignants concernés disent pouvoir aider davantage les élèves qui en ont le besoin. Cette disposition en îlot rétablit donc un rapport plus équilibré entre l'enseignant et l'enseigné. Les deux entretiennent un rapport différent du rapport maître-élève, qui s'apparente davantage à une relation d'accompagnement de la part du professeur. Cela s'éloigne d'une pédagogie descendante favorisant la parole du maître. L'enseignant n'a plus la place prédominante dans la classe, ce qui efface sa supériorité face aux élèves.

De plus, nous avons pu observer une motivation supplémentaire chez les enseignants concernés : la prise en compte du bien-être de l'élève. En effet, les enseignants essaient de favoriser ce bien-être avec une disposition plus « conviviale » et agréable. D'ailleurs, nous pouvons observer différents espaces de détente dans chacune des classes concernées. Par l'analyse des effets de ce plan de classe sur les usagers de la classe, nous pouvons donc dire que les enseignants qui opèrent ce choix de disposition s'éloignent de la dimension autoritaire de l'enseignement afin de privilégier le confort de l'ensemble des usagers de la classe.

D'ailleurs, Selon P. Clerc (2020) « Le modèle des îlots est pédagogiquement un modèle de l'autonomie et de la co-construction du savoir. Avec ce dispositif, la salle de classe est spatialement réorganisée. Ce n'est plus l'enseignant et son tableau qui sont (en théorie) au centre des attentions, mais les diverses tâches que les petits groupes qui constituent chaque îlot doivent réaliser collectivement. On passe ainsi d'un espace polarisé à un espace dépolarisé ou multipolarisé. ». Ainsi, comme le souligne P. Clerc (2020) la place de l'enseignant est redéfinie à travers ce nouveau plan de classe. Ces derniers laissent davantage de place aux élèves.

Cette disposition de classe résulte de deux types de choix différents de la part des enseignants. Premièrement, elle peut être mise en place sur une année de manière constante, c'est-à-dire que les enseignants le mettent en place dès le début de l'année scolaire jusqu'à la fin de celle-ci. C'est le cas des enseignants 1, 4 et 5 respectivement en classe de cours moyen 2, cours préparatoire et cours moyen 1.

Le second type de choix correspond à la finalité d'un plan de classe qui a évolué sur l'année entière. En effet, les enseignants 7, 9, 8 et 10 ont décidé de mettre en place une progression du plan de leur classe lors de l'année scolaire. Ces derniers ont débuté l'année scolaire par un aménagement autre pour ensuite terminer l'année avec cet aménagement-ci. Chacun d'eux exerce respectivement en classe de cours élémentaire 1 pour les deux premiers, cours préparatoire et en cours double CP-CE1 pour le dernier. Ainsi, tous enseignent à des élèves de cycle 2. L'ensemble de ces professeurs des écoles ont choisi de débiter l'année par un aménagement en « autobus ». Ce sont les mêmes enseignants qui ont manifesté une motivation centrée sur les apprentissages des élèves pour le choix de cette première disposition. Nous pouvons alors ajouter que la dimension de contrôle et d'autorité est tout de même présente. Ainsi, pour mettre en place cet aménagement, a mise en place de l'autonomie et la compréhension des règles de vie est nécessaire au préalable, afin de pouvoir profiter pleinement des bénéfices de cet aménagement. Il y a une nécessité de cadre, dont les élèves ont besoin, pour que le travail soit possible et efficace à partir de l'aménagement en îlots.

Cependant, nous pouvons observer, à partir des questionnaires que les réponses des enseignants sont à relativiser puisque certains disent préférer cette amé-

nagement mais ne le mettent pas forcément en place. En effet, pour certains, cela dépend du comportement des élèves, et une classe trop bruyante ou des élèves trop « bavards » peuvent motiver certains enseignants interrogés à revenir sur un aménagement en « autobus ».

## **IV. Un mélange des différents types, reflet d'une certaine flexibilité des enseignants**

### **1. Des enseignants flexibles : la modification de l'aménagement de la classe**

Parmi l'ensemble des enseignants interrogés, sept enseignants affirment modifier leur plan de classe au cours du temps. Les modifications apportées au plan de classe peuvent intervenir à différentes fréquences.

Les enseignants 2, 3, 7, 8, 9 et 10 varient le plan de classe au cours de l'année scolaire. Comme nous l'avons évoqué auparavant, certains d'entre eux apportent ces modifications en raison du comportement des élèves au sein de la classe, tandis que pour d'autres ces modifications correspondent à une progression fixée par l'enseignant au préalable, pour répondre aux besoins des élèves et à ceux de l'enseignant.

D'ailleurs, l'enseignant 2, l'enseignant 3, l'enseignant 7 et l'enseignant 9, qui établissent une progression dans le plan de classe, disent avoir recours à une autre disposition de classe, différentes des deux premières analysées. Celle-ci intervient au cours de l'année scolaire, après un aménagement en « autobus » et avant celui en îlots. Celui-ci fait donc office d'aménagement intermédiaire entre les deux. Il s'agit des classes dites en U. Pour cet aménagement, les tables des élèves sont toutes alignées en formant un U, dont la partie ouverte se trouve devant le tableau. Ainsi, certains élèves se trouvent positionnés en face du tableau tandis que d'autres se trouvent de côté. Tous les élèves peuvent avoir un regard, et vers le tableau, à la fois vers les autres élèves de la classe puisqu'aucun ne tourne le dos à un autre.

Il existe une autre variante à cette disposition, le L ou encore le E, mis en place pour d'autres au cours de l'année. Cette fois-ci, les tables sont alignées les unes aux autres en formant un E ou un L. Certains élèves sont de côté par rapport

au tableau, d'autre sont en face de celui-ci. Les élèves sur le côté ont plus de visibilité sur les autres élèves.

Cette disposition de classe permet donc à la fois la centralisation de l'attention sur l'enseignant lorsqu'il se positionne devant ou à l'intérieur du U, mais aussi la centralisation de l'attention sur le groupe classe, car l'échange entre pairs est facilité. En effet, la disposition des tables provoque une convergence des regards des élèves vers le centre du U, ce qui permet ces différentes possibilités. Ainsi, cette disposition est un intermédiaire entre les deux aménagements analysés auparavant. Ceci témoigne donc d'un besoin d'autorité et de contrôle de la part de l'enseignant pour lequel la disposition permet l'observation et le contrôle du groupe classe. Cependant, cette nécessité est présente dans une moindre mesure qu'avec les aménagements en « autobus » puisque l'échange entre élèves est mis en avant, et même recherché par les enseignants. De ce fait, les enseignants possèdent une place forte mais peut aussi s'effacer pour permettre de favoriser les apprentissages entre pairs.

D'une autre façon, un autre professeur des écoles indique varier son aménagement au cours de la journée. L'enseignant 5 modifie sa disposition en fonction des activités qu'il propose à ces élèves. Nous pouvons décrire différentes activités de cette classe avec cet enseignant à travers le tableau suivant :

Activités	Aménagements de classe choisis	Raisons
Activités de groupe pour lesquels les élèves doivent travailler en coopération telles que les recherches. Mises en commun qui suivent	Disposition des tables des élèves en îlots	Plusieurs raisons sont énoncées : - Permettre les travaux de groupe et la différenciation pédagogique ; - Varier les modalités de travail ; - Organiser d'une meilleure façon la mise en commun après des phases de recherches
Débats dans le cadre de l'enseignement moral et civique	Disposition des tables des élèves en U	Favoriser l'interaction entre tous les élèves de la classe. Ils peuvent s'exprimer et être entendus aisément. Ils sont alors face à face et peuvent écouter puis réagir à ce qui a été dit.

fig. 6 : tableau explicatif des aménagements de classe en fonction des activités de la journée.

L'enseignant de cette classe fait le choix d'un aménagement en îlots pour la majorité du temps de classe. Lorsque les activités se prêtent aux échanges entre tous les élèves, l'aménagement de la classe est révisée. Dans le cadre du débat, en enseignement moral et civique, la communication entre l'ensemble des élèves doit être rendue possible. Ainsi, la disposition en U favorise ce mode de travail. De plus, le débat nécessite un cadre et un meneur qui maintient le cadre des tours de paroles de chaque participant et régule le débat. Le meneur, souvent en retrait du débat, à une place précise, possède une vue d'ensemble du groupe qui lui permet de réagir

en cas de débordement. Il y a donc toujours cette notion de contrôle du groupe classe lors de cette activité, ce qui permet la disposition en U.

Par l'ensemble de ces modifications apportées à l'aménagement de la classe à différentes fréquences, les enseignants concernés font preuve d'une certaine flexibilité. Ceux-ci admettent profiter des caractéristiques de chaque aménagement en fonction de leurs motivations pour la classe en fonction de leurs élèves.

## ***2. Des enseignants flexibles, qui accordent de l'importance à l'élève dans la mise en place du plan de classe***

Pour la plupart, l'aménagement mis en place dans la salle de classe résulte d'une réflexion du professeur, sans consultation des élèves. De ce fait les élèves ne sont alors que les usagers de l'espace qu'ils occupent sans pouvoir participer à la réflexion de sa mise en place.

A l'inverse, deux enseignants sur les dix interrogés font le choix d'impliquer les élèves dans la construction du plan de leur classe. L'enseignant 6, en classe de CM1-CM2, laisse libre choix à ses élèves d'aménager la classe dès le début de l'année scolaire : « les élèves entrent le jour de la rentrée dans une classe vide avec des meubles, chaises et tables dans le couloir. La première séance est un conseil de classe dans la salle de classe vide pour discuter de l'aménagement ». Pour cet enseignant, cela a un effet sur les élèves et « permet l'enrôlement des élèves : ils sont acteurs de l'organisation spatiale de leur classe, de sa construction ». Ce dernier est donc motivé par l'esprit participatif que cela induit. De plus, pour celui-ci, la plus-value de ce mode de fonctionnement est de « justifier les déviances » car cet aménagement a été choisi par les élèves tout comme les règles qui vont avec. Ainsi, ce dernier est motivé par l'esprit participatif que cela induit. De plus, la participation des élèves lui permet de régler les conflits au sein de la classe, apportés par l'aménagement lui-même. Les élèves ne peuvent pas accuser l'aménagement de la classe



puisqu'ils en sont les auteurs. Ainsi, ils peuvent le critiquer de manière constructive et collaborer pour établir un nouvel aménagement si le besoin s'en fait sentir.

L'enseignant 9, en classe de CE1, propose à ses élèves de participer à l'aménagement de la classe uniquement en période 4 et 5 lorsqu'elle favorise la disposition en îlots. « L'objectif est de les rendre acteurs, de les inviter à se questionner sur ce qui leur permet d'entrer plus sereinement, activement et efficacement dans les activités proposées ». Pour cet enseignant, la motivation correspond à un apprentissage particulier. Les élèves cherchent la résolution d'un problème, ils doivent coopérer dans le but de proposer un aménagement de classe qui corresponde à l'ensemble des usagers.

Ce professeur affirme également qu'il recherche, par la participation des élèves, une cohésion de classe plus forte. En effet, les élève de la classe se concentre sur un objectif commun qui pourra répondre aux besoins de tous. Ainsi, dans ces cas-ci, les élèves deviennent auteurs de l'aménagement des espaces qu'ils occupent.

La participation des élèves à la création de l'aménagement de la classe possède selon nous plusieurs répercussions. Premièrement, cela permet aux élèves de mieux comprendre le sens d'une disposition de classe, les contraintes qui y sont associées et les libertés que l'on peut s'accorder. Cela leur permettrait également d'associer la classe à un espace de travail et d'apprentissage, ce qui n'est pas forcément le cas. Ils seraient donc davantage impliqué dans leurs apprentissages. Deuxièmement, la participation de l'élève lui donne la possibilité de jouer un rôle et de donner son avis. De ce fait, les élèves vont être en mesure de développer leur bien-être au sein de l'espace qu'ils occupent en le modulant selon leurs préférences. Ils vont aussi être responsabilisés. Il s'agit ici de permettre aux élèves d'avoir un réel projet d'apprentissage. Pour finir, cela développe chez eux un sentiment d'importance. La classe n'est plus un espace d'opposition entre le « maître » et un groupe d'élèves, il y a un rétablissement d'équité entre les deux parties qui occupent la classe. Ainsi, nous pouvons dire que les enseignants concernés possèdent une motivation principalement centrée sur les élèves et leurs apprentissages. Ces derniers souhaitent permettre à leur élèves d'apprendre dans les meilleurs conditions ce qui implique

une décentralisation du choix de l'aménagement de classe à propos duquel ils échangent avec les élèves.

### **3. Enseignants flexibles, classes flexibles**

Les enseignants 6 et 9, proposent également à leurs élèves une nouvelle façon d'occuper l'espace. En effet, ils font le choix, pour leurs élèves de mettre en place des classes flexibles ou semi-flexibles. D'après la définition donnée par la circonscription de Dieppe Ouest, de l'académie de Rouen, ces classes flexibles ou semi-flexibles consistent à « aménager le lieu d'apprentissage afin de permettre à chaque élève de choisir, en fonction de l'activité qu'il doit mener, le poste de travail qui lui convient le mieux. »<sup>3</sup>.

Pour les des deux enseignants concernés, les classes sont respectivement aménagées en îlots. Cependant, les élèves ont la possibilité de changer de place au cours de la journée en fonction des activités. Les enseignants déterminent de moments pour lesquels les élèves peuvent choisir librement leur espace de travail. Dans le cas de l'enseignant 6, cette organisation est rendue possible lors des temps de travaux individuels appelés « plans de travail » pendant lesquels les élèves se placent où ils le souhaitent pour réaliser le travail. Ils ont la possibilité de s'installer au tables des élèves à la place qu'ils souhaitent, mais aussi au sol sur un tapis, sur un fauteuil auprès d'une table basse, etc. Il en est de même dans la classe de l'enseignant 9. Pour ce dernier, les élèves n'ont pas de plan de travail mais ils ont la possibilité, sur des temps déterminés par l'enseignant de choisir sa place de travail. Cela vaut pour des travaux individuels mais aussi des travaux de groupes. Les élèves peuvent donc profiter de différents espaces, en fonction du travail demandé, pour être isolé ou proche d'un camarade qui peut l'accompagner, etc.

---

3 Denier, J. E. (2020, 31 mars). *La classe flexible ? définition - Circonscription de Dieppe Ouest. Circonscription de Dieppe Ouest. <http://circ-dieppe-ouest.spip.ac-rouen.fr/?La-classe-flexible-definition>*

La flexibilité se retranscrit également dans le mobilier proposé aux élèves. En effet, ces enseignants proposent différentes assises à leurs élèves. Le ballon est une assise variée utilisée par les deux enseignants. Il permet de sautiller pour mettre en mouvement son corps et faire travailler ses jambes. Le premier enseignant propose aussi des fauteuils variés, adaptés à différentes tables tandis que le second propose des z-tools, assises accompagnées d'une tablette, qui permettent de s'installer en tout lieu en ayant un support pour l'écriture.

Ces deux enseignants s'accordent quant aux motivations de la mise en place d'une classe flexible. Ils souhaitent faire correspondre les besoins de mouvement des élèves avec l'aménagement de la classe. Ainsi, la flexibilité exprimée par ces deux enseignants est de rendre possible le mouvement des élèves au sein de la classe et donc reconnaître leurs besoins. Le but de cela est de permettre aux élèves une meilleure concentration et de fait, d'être dans les meilleures conditions pour travailler et apprendre. Ils possèdent alors une vision différente de l'enseignement, pour lequel l'enseignant est effacé au profit des élèves qui possèdent plus de liberté, donc plus de responsabilité. Ils accordent une confiance aux élèves qu'ils estiment en mesure de faire des choix favorables à leurs apprentissages.

Cependant, dans les deux classes observées, les élèves bénéficient d'une place qui leur est propre. Cela résulte d'une demande de la part des élèves qui souhaitent avoir une place attitrée pour les temps de classe entière. Selon, C. Pujade-Renaud (2005) le « leitmotiv dominant » chez les élèves serait de se créer sa place au sein de l'espace classe. Cela se rapporte selon elle à « un désir d'affirmation de soi, de reconnaissance et de sécurité ». Ainsi, les élèves ont un besoin de cadre rassurant au sein de l'espace qu'ils occupent. L'attribution d'une place spécifique peut résulter d'une habitude qui se veut rassurante pour l'élève mais cette place propre à chaque élève est également un signe de reconnaissance de la part des autres usagers de la classe. En affirmant une place, l'élève peut alors se sentir membre du collectif mais aussi individu à part entière.

## Conclusion

L'analyse des différents plans de classes et des réponses des enseignants interrogés nous conduit à distinguer deux types de motivations de la part des enseignants. Celles-ci conduisent à des aménagements de classe différents choisis par les enseignants. Les aménagements de classes ont un lien avec la manière d'enseigner avec le groupe classe.

Ainsi, nous avons pu observer des aménagements en « autobus », plutôt centrés sur le « maître », pour qui le contrôle du groupe classe est une motivation prédominante. A partir de cet aménagement, l'enseignant possède une place forte, il est dominant. Nous avons pu, de même observer des aménagements de classe en « îlots », davantage centrés sur élèves. Celui-ci est mis en place par des professeurs motivés par l'effacement de l'enseignant au profit des apprentissages entre élèves. Ainsi, à partir de cette disposition de classe, le rapport entre l'enseignant et l'enseigné est davantage équilibré.

Nous avons, également eu l'occasion de remarquer des aménagements liés à chacune des motivations déjà énoncées. Ainsi, l'aménagement proposé par les enseignants n'est pas forcément le reflet de l'une ou l'autre des motivations mais davantage une échelle de niveau sur laquelle les enseignants se positionnent naturellement en fonction de leur pédagogie.

Cependant, certains enseignants prennent davantage en compte le bien-être de l'élève au sein de la classe, dans le but de favoriser un climat de classe serein. Or nous savons que le climat de classe joue un rôle important dans les apprentissages des enfants. Ces derniers ont différents besoins qui nécessitent d'être pris en compte, notamment celui de se mouvoir, ce qui n'est pas toujours accepté des enseignants. Ces besoins peuvent s'accorder avec ceux de l'enseignant lui aussi usager de la classe, comme l'ont illustré certains enseignants proposant des classes flexibles. Pour ceux-ci, la prise en compte de l'avis et la demande de participation à la création d'un plan de classe sur mesure rétablit un équilibre des rôles dans la classe.

Cette problématique est à mettre en lien avec le référentiel de compétences des professeurs des écoles. En effet, Savoir gérer l'espace, organiser l'espace de la classe, organiser le lieu de travail des élèves pour qu'il permette la diversité des apprentissages en toute sécurité physique et affective et savoir amener progressivement tous les enfants à la maîtrise consciente de l'espace scolaire et plus généralement de l'espace proche sont des compétences qu'un enseignant doit maîtriser pour accompagner au mieux les élèves dans leurs apprentissages.

Nous pensons cependant que pour permettre ceci, et favoriser le climat de classe serein, il serait nécessaire également de prendre en compte le reste de l'espace de l'établissement scolaire. Celui-ci constitue, lui aussi, un espace éducatif, d'apprentissage et de socialisation et participe au bien être de l'élève. C'est l'espace de l'école dans son ensemble qui contribue au bien-être général de l'élève. Ainsi, la cours de récréation, les espaces de déplacement sont aussi à penser et à aménager.

Cette recherche constitue un apport pour notre pratique d'enseignante actuelle et future. Ce mémoire nous permet d'envisager notre pratique professionnelle avec un nouveau regard et de nouvelles connaissances sur l'aménagement de l'espace et les effets qu'il induit sur ses usagers. Ayant un poste fractionné de décharge, il est difficile de mettre en place l'organisation spatiale souhaitée dans les classes, cependant, nous pourrions informer les collègues à partir des recherches effectuées tant que notre poste ne le permettra pas. A plus long terme, ce mémoire nous a permis de remettre en question les différentes pratiques actuelles afin de connaître les éléments positifs et négatifs de chaque aménagement. Ainsi, nous avons acquis un regard critique qui sera utile tout au long de notre pratique professionnelle.

## Bibliographie

Barthelemy, S., & Jeannin, L. (2019). Histoire et courants architecturaux du bâtiment scolaire, une nouvelle ère à venir ? *Tréma*, 52. <https://doi.org/10.4000/trema.5416>

Châtelet, A. M. (2004). L'architecture des écoles au xxe siècle. *Histoire de l'éducation*, 102, 7-37. <https://doi.org/10.4000/histoire-education.696>

Clerc, P. (2020). La salle de classe : un objet géographique. *Géocarrefour*, 94(94). <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.14426>

Clerval, A., Fleury, A., Rebotier, J., & Weber, S. (2015). *Espace et rapports de domination*. Presses universitaires de Rennes.

Derouet-Besson, M.-C. (1996). Note de synthèse. *Revue française de pédagogie*, 114(1), 121-144. <https://doi.org/10.3406/rfp.1996.2993>

Frouillou, L. (2017, août 10). *Géographie d'un espace conçu pour les élèves, approprié par les enfants : L'école maternelle française | Apprenez La Géographie À Travers Les Jeux Sur Notre Site*. Apprenez La Géographie À Travers Les Jeux Sur Notre Site | Carnets De Géographes. [https://www.carnetsdegeographes.org/carnets\\_recherches/rech\\_03\\_02\\_Frouillou.php](https://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_03_02_Frouillou.php)

Faillet, V. (2020). *La métamorphose de l'école : Quand les élèves font la classe - Deuxième édition, revue et augmentée (French Edition) (2e édition revue et augmentée éd.)*. Publishroom.

Forestier, Y. (2010). Mai 68 et les paradoxes de la modernisation de l'école. *Carrefours de l'éducation*, 29(1), 181. <https://doi.org/10.3917/cdle.029.0181>

- Forster, S. (2004). L'architecture scolaire : un regard tourné vers l'avenir. *Bulletin de la CIIP*, 1-9.
- Le Cœur, M. (2011). La chaire et les gradins. *Histoire de l'éducation*, 130, 85-109. <https://doi.org/10.4000/histoire-education.2331>
- Raillon, L. (1993). Roger Cousinet. *Prospects*, 23(1-2), 221-233. <https://doi.org/10.1007/bf02195037>
- Mazalto, M., & Piolle, E. (2017). *Concevoir des espaces scolaires pour le bien-être et la réussite*. Éditions l'Harmattan.
- Michel, Y. (2008). Mai 68 et l'enseignement : mise en place historique. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 41(3), 13. <https://doi.org/10.3917/Isdle.413.0013>
- Prost, A. (2008, 4 mai). *Mai 68 : fin ou commencement ?* Les Cahiers Pédagogiques. <https://www.cahiers-pedagogiques.com/mai-68-fin-ou-commencement/>
- Pujade-Renaud, C. (2005a). *Le corps de l'élève dans la classe*. L'Harmattan.
- Pujade-Renaud, C. (2005b). *Le corps de l'enseignant dans la classe*. L'Harmattan.
- Ramli, N. H., Ahmad, S., & Masri, M. H. (2013). Improving the Classroom Physical Environment : Classroom Users' Perception. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 101, 221-229. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2013.07.195>
- Denier, J. E. (2020, 31 mars). La classe flexible ? définition - Circonscription de Dieppe Ouest. Circonscription de Dieppe Ouest. <http://circ-dieppe-ouest.spip.ac-rouen.fr/?La-classe-flexible-definition>

Climat scolaire et prévention des violences. (2021). Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. <https://www.education.gouv.fr/climat-scolaire-et-prevention-des-violences-11918>

Poleggi, S. (2001). *Célestin Freinet et Roger Cousinet. Des pédagogies pour la musique* | Cefedem. Le CEFEDEM Auvergne Rhône-Alpes. <http://www.cefedem-aura.org/recherche/publications/memoire/celestin-freinet-et-roger-cousinet-des-pedagogies-pour-la-musique>



## **Table des annexes**

Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants .....	p. 48
Annexe 2 : Questionnaires complété par quelques enseignants .....	p.49
Annexe 3 : Grille d'analyse des résultats .....	p.52

## ***Annexe 1 : Questionnaire destiné aux enseignants***

### **Questionnaire de mémoire**

**Je vous invite à répondre à la suite des questions et vous remercie pour votre participation.**

- Dans quelle ville enseignez-vous ? Dans quelle école et pour quelle classe ?
- Depuis combien d'années enseignez-vous ?
- De combien d'élèves se compose votre classe ?
- Dans votre classe, disposez-vous d'un bureau ?
- Si oui, quelle utilisation en faites-vous ?
- Quel(s) aménagement(s) des tables des élèves choisissiez-vous pour votre classe l'année scolaire avant la crise sanitaire ?
- Selon-vous, que permet cet aménagement pour vos élèves ?
- Et pour vous ?
- Quelles sont les limites de cet aménagement ?
- Faites-vous varier l'aménagement spatial de la classe au cours d'une année scolaire ?
- Si oui, comment ?
- Si oui, pourquoi ?
- Votre classe dispose-t-elle d'un espace de détente ou d'autonomie pour les élèves ? Si oui, lequel ?

**Cette partie concerne l'aménagement spatial de l'année scolaire en cours prenant en compte les mesures sanitaires.**

- Quel aménagement spatial mettez-vous en place cette année ?
- Est-ce l'aménagement spatial que vous souhaitiez pour votre classe ?
- Quelles sont les limites de cet aménagement ?

## **Annexe 2 : Questionnaires complétés par les enseignants**

### Enseignant 9 :

**- Depuis combien d'années enseignez-vous ?**

17 ans

**- De combien d'élèves se compose votre classe ?**

16 élèves

**- Dans votre classe, disposez-vous d'un bureau ?**

Oui

**- Si oui, quelle utilisation en faites-vous ?**

Espace de stockage pour les documents administratifs

**- Quel(s) aménagement(s) des tables des élèves choisissiez-vous pour votre classe l'année scolaire avant la crise sanitaire ?**

Tables en îlots + une table « haricot » pour 4 à 6 élèves et l'enseignante  
les élèves ne travaillent pas uniquement à leur bureau, possibilité de travailler sur des tableaux mobiles (positionnés au sol ou au mur, selon les besoins) en groupe  
utilisation de Z tools pour un travail au sol ou au forum  
ballon de gym – tabouret oscillant – galette d'assise

**- Selon-vous, que permet cet aménagement pour vos élèves ?**

Possibilités d'échanger entre pairs beaucoup activement – tutorat entre élèves / différenciation pédagogique  
Moins d'agitation

**- Et pour vous ?**

Circulation plus facile, différenciation pédagogique plus rapides à mettre en œuvre, cohésion de groupe et respect des règles de vie de la classe plus importants

**- Quelles sont les limites de cet aménagement ?**

Beaucoup de matériel à stocker

La classe est étroite, ces aménagements sont difficiles à mettre en œuvre avec des effectifs plus gros

La classe semi-flexible demande beaucoup de déplacements au début, et donc, une rigueur dans la mise en place des règles de la vie de la classe au début qui sont parfois difficiles à asseoir

**- Faites-vous varier l'aménagement spatial de la classe au cours d'une année scolaire ?**

Oui

**- Si oui, comment ? - Si oui, pourquoi ?**

En périodes 1 et 2, les bureaux des enfants font bien face au tableau pour faciliter le geste d'écriture (les enfants découvrent progressivement les assises dynamiques de la classe flexible, en fonction des observations faites, je propose aux enfants de tester une assise en particulier – une discussion s'en suit pour définir si ce matériel est utile ou non à l'enfant)  
En période 3, selon la maturité des enfants, les bureaux sont placés en U pour faciliter les échanges entre les enfants + mise en place plus active de la classe flexible (les enfants choisissent librement leur assise dynamique)

En période 4 et 5, les îlots sont privilégiés. Il m'arrive de solliciter les enfants pour définir l'organisation de classe. L'objectif est de les rendre acteurs, de les inviter à se questionner sur ce qui leur permet d'entrer plus sereinement / activement / efficacement dans les activités proposées

**- Votre classe dispose-t-elle d'un espace de détente ou d'autonomie pour les élèves ?  
Si oui, lequel ?**

Utilisation d'un tipi avec du matériel de « relaxation » - balle anti stress / coussins / timer / livres sur les émotions qui est rangé après chaque utilisation

La taille de ma classe ne me permet pas d'avoir un coin autonomie, j'utilise alors le hall d'entrée, les enfants peuvent y lire, échanger en binôme selon leurs besoins, mais ne peuvent guère faire plus.

**Cette partie concerne l'aménagement spatial de l'année scolaire en cours prenant en compte les mesures sanitaires.**

**- Quel aménagement spatial mettez-vous en place cette année ?**

Autobus...

**- Est-ce l'aménagement spatial que vous souhaitiez pour votre classe ?**

Pas du tout...

**- Quelles sont les limites de cet aménagement ?**

Cet aménagement ne favorise pas du tout les échanges et les interactions entre les élèves. Le travail en binôme ou en groupe est plus contraignant.

**- Pouvez-vous dessiner un plan de votre classe ?**

Enseignant 8 :

- Depuis combien d'années enseignez-vous ?

27 ans

- De combien d'élèves se compose votre classe ?

20

- Dans votre classe, disposez-vous d'un bureau ?

oui

- Si oui, quelle utilisation en faites-vous ?

Mise en place de l'ordinateur pour vidéoprojecteur , poser le cahier journal et les fiches de travail

- Quel(s) aménagement(s) des tables des élèves choisissiez-vous pour votre classe l'année scolaire avant la crise sanitaire ?

Aménagement classique en début d'année, tables par 2 face au tableau , puis en cours d'année en pôles de niveau et de remédiation

- Selon-vous, que permet cet aménagement pour vos élèves ?

En début d'année pour la mise en place de l'attitude d'élève, la concentration et l'attention, les règles de vie en classe, pour les apprentissages en lecture et surtout en écriture (bien observer les modèles au tableau), apprendre à connaître le groupe classe et repérer les besoins, les comportements ; par la suite pour adapter les nouvelles mises en place

- Et pour vous ?

Permettre d'être plus disponible en cours d'année pour les enfants en difficulté , moins autonomes

- Quelles sont les limites de cet aménagement ?

L'aménagement en groupes dépendra du comportement des élèves , des bavardages

- Faites-vous varier l'aménagement spatial de la classe au cours d'une année scolaire ?

- Si oui, comment ?

- Si oui, pourquoi ?

- Votre classe dispose-t-elle d'un espace de détente ou d'autonomie pour les élèves ? Si oui, lequel ?

Espace bibliothèque avec canapé ; étagère de jeux à disposition

Cette partie concerne l'aménagement spatial de l'année scolaire en cours prenant en compte les mesures sanitaires.

- Quel aménagement spatial mettez-vous en place cette année ?

Aménagement classique cette année avec 1 seul pôle pour le groupe fragile

- Est-ce l'aménagement spatial que vous souhaitez pour votre classe ?

Cela fonctionne pour cette année

- Quelles sont les limites de cet aménagement ?

### **Annexe 3 : Grille d'analyse des réponses de questionnaires**

	Présence d'un bureau	Aménagement évolutif	Aménagement choisi	Consultation des élèves pour l'élaboration du plan de classe
Enseignant 1	OUI	NON	îlots	NON
Enseignant 2	OUI	OUI	Îlots / autobus	NON
Enseignant 3	OUI	OUI	Autobus / îlots / E	NON
Enseignant 4	OUI	NON	îlots	NON
Enseignant 5	OUI	NON	îlots	NON
Enseignant 6	NON	OUI	îlots	OUI
Enseignant 7	OUI	OUI	Autobus / îlots / E	NON
Enseignant 8	OUI	OUI	Autobus / îlots	NON
Enseignant 9	OUI	OUI	Autobus / U / îlots	OUI
Enseignant 10	OUI	OUI	Autobus individuel / autobus tables doubles / îlots	NON



**Fanny SAUZEON**

## **L'aménagement des salles de classes françaises**

Résumé :

Ce mémoire a pour objet l'étude de l'aménagement des salles de classes françaises. Il propose l'analyse de l'évolution de l'aménagement des classes au cours du temps, puis questionne l'aménagement proposé par les enseignants aujourd'hui. Ainsi, ce mémoire met en avant les différentes motivations qui forgent le choix des enseignants et influent sur les usagers de la classe.

Mots clés : Aménagement, espace, classe

## **The layout of french classrooms**

Abstract :

The purpose of this essay is to study the layout of french classrooms. It suggest to analyse the layout of the classroom over time and question the layout used by teachers today. In this way, this essay shows the multiple reasons which shape the choice of the teacher and influence classroom's users.

Keywords : Layout, space, classroom